

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 74 (1986)

Heft: [12]

Artikel: Le courage de Judith

Autor: sl

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278105>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE COURAGE DE JUDITH

Ainsi donc, le PDC a désigné ses candidats pour la succession de Kurt Furgler et d'Alphons Egli. Ce sont, qui l'aurait cru, deux hommes, dont l'un, l'Appenzellois Arnold Koller, s'est distingué aux yeux des femmes en prenant position contre toute démarche fédérale visant à imposer à ses concitoyens le suffrage féminin. A l'heure où vous lisez ces lignes, ils viennent d'être élus, ou sont sur le point de l'être, par les Chambres fédérales.



Sauf miracle. Car une autre candidate s'est mise sur les rangs, sans bénéficier du soutien de son parti cantonal, ni du parti suisse : Judith Stamm, conseillère nationale lucernoise, proche de l'aile chrétienne-sociale du PDC. Sa prise de position en faveur de la solution du délai en matière d'avortement et son intérêt pour les problèmes d'égalité hommes - femmes (elle avait déposé une motion demandant la création d'un office fédéral chargé de veiller à cette égalité) suffiraient à lui valoir la sympathie et le soutien de ses concitoyennes. Mais il faut admirer aussi son courage : braver la décision de son parti en maintenant sa candidature, au nom de toutes les femmes, n'est pas une démarche commune.

Une majorité de Suisses et de Suissesses sont favorables à l'accès d'une deuxième femme au Conseil fédéral, d'après un sondage de Sonntag-Blick. Mais hélas, il ne faut pas croire aux miracles. — (sl)

ENTREPRISES : EN AVANT, LES FEMMES !

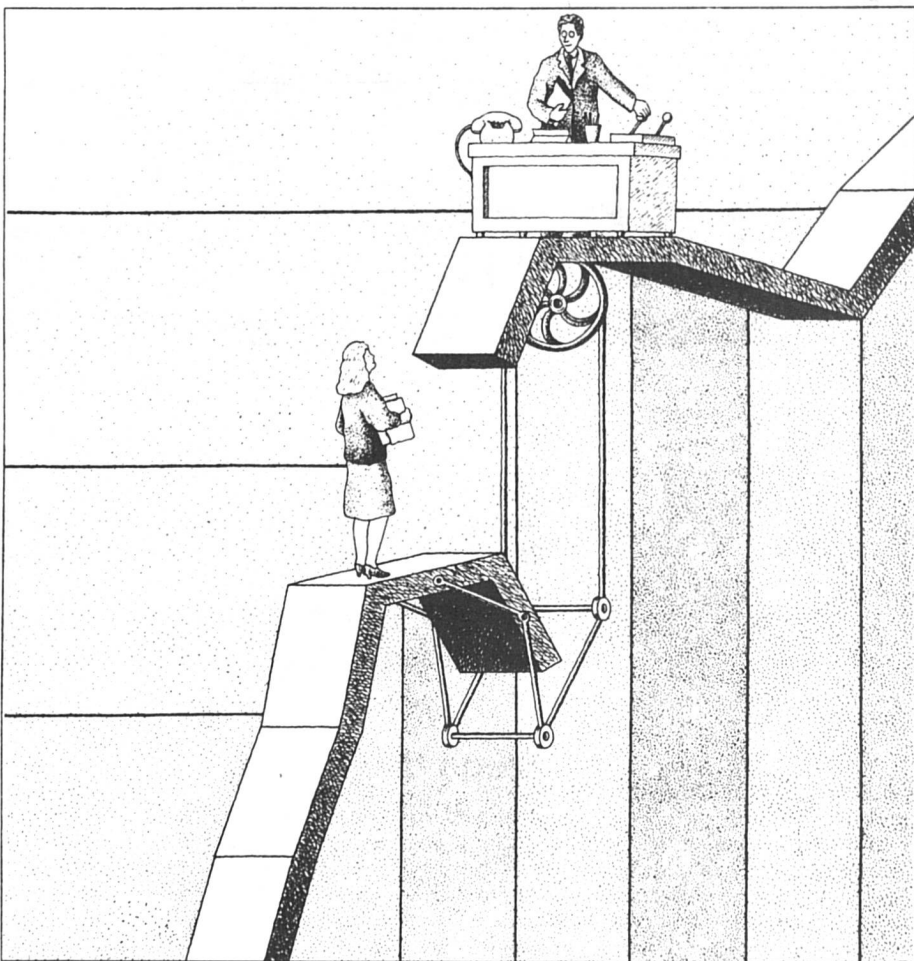
Un groupe *ad hoc*, composé de personnalités de l'économie et de la politique, s'est formé en Suisse alémanique en vue de travailler à la promotion de la femme et à une meilleure utilisation de son potentiel. En font partie entre autres la journaliste Elisabeth Michel-Adler, présidente, l'avocate Lili Nabholz-Haidegger, présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines, Rainer E. Gut, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, Lilian Uchtenhagen, conseillère nationale. Le groupe a pris contact avec 80 entreprises et administrations, leur proposant de se joindre au projet du groupe, c'est-à-dire de préparer pour leur propre entreprise un programme concret d'amélioration de la situation de leur personnel féminin : ouverture aux femmes de champs de travail traditionnellement masculins, adaptation des places de travail et des conditions d'engagement, égalité des salaires, promotion de quelques femmes afin d'avoir des candidates prêtes à prendre des fonctions de direction, etc. Lors

d'une conférence de presse, le 30 octobre, le groupe a pu annoncer que déjà 24 entreprises se sont jointes au projet — les grandes banques, Swissair, IBM, les chimiques, etc. ou le personnel fédéral. Le groupe n'exercera aucun contrôle, il agira comme centre d'information et d'échanges. Les premières expériences devraient être discutées et évaluées lors de deux colloques prévus pour 1987 et 1988.

AGENDA 1987

Pour faire suite à notre article de présentation de l'Agenda 1987 des femmes paru dans notre numéro d'octobre 1986, nous publions volontiers le communiqué suivant.

Le groupe de travail « Agenda » regrette que la signature d'A.-M. Simond ait disparu involontairement de la couverture de l'Agenda 1987 des femmes.



Corriere della Sera, vendredi 28 février 1986